

Canton de Créon

Commune de
Lignan de Bordeaux

Session ordinaire

Convocation

/03/2024

Conseillers :

En exercice 15
Présents 11
Votants 13



**Compte-rendu du Conseil Municipal
de la commune de Lignan de Bordeaux
Séance du 07 mars 2024**

L'an 2024, le 7 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de COMMUNE DE LIGNAN DE BORDEAUX s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BUISSERET Pierre, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/02/2024.

Présents : M. BUISSERET Pierre, Maire, Mmes : CHAMPARNAUD Valérie, GRAVOUEILLE Aurélie, MARK Françoise, MEERNOUT Linda, MENUT-CHRISTMANN Anne-Sylvie, MM : ALBUCHER Joël, BERTOLINI Gilles, CANTILLAC Jacques, CHAUVINEAU Benoît, PEAULT Jacques

Excusé(s) avant donné pouvoir : Mme LE CORRE Suzanne à Mme CHAMPARNAUD Valérie, M. DIAS Michel à Mme MARK Françoise
Excusé(s) : Mme SIYAH Julie

Absent(s) : M. GAMON David

Secrétaire de séance : M. BERTOLINI Gilles

Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2024

Monsieur le Maire rappelle les principaux points abordés lors du précédent Conseil municipal et soumet au vote le compte-rendu qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR LA REFECTION DE TOITURES DE BATIMENTS COMMUNAUX

Le musée de Lignan de Bordeaux abrite depuis 1968 des collections d'objets du patrimoine historique local datant de la Préhistoire au début du 20ème siècle dans 3 salles : une consacrée à la préhistoire, un à la Gaule romaine, et deux salles dédiées à l'ethnologie. Les collections sont gérées par la Société Archéologique du Créonnais.

A l'arrière du musée et attenant à ce dernier se trouve une annexe basse qui abrite le bureau et le vestiaire du service technique de la commune.

L'Abribus à proximité immédiate du musée, inclus un bloc sanitaire utilisé par le musée, et les murs de la partie abri sont recouverts par une fresque peinte par les enfants de l'école élémentaire de Lignan de Bordeaux.

Actuellement, les toitures de ce corps de bâtiment, qui ont plus de 50 ans, sont dans un état de dégradation avancé. Ainsi les salles du musée situées sous les toits subissent des infiltrations d'eau lors des épisodes pluvieux prolongés ou intenses, ce qui à terme risque fort d'endommager les collections à cause de l'humidité que cela génère. Le problème est similaire pour ce qui concerne le bureau du service technique et l'abribus.

La commune de Lignan de Bordeaux souhaite donc effectuer d'importants travaux de rénovation de toiture et de charpente pour mettre ce corps de bâtiment patrimonial hors d'eau et assuré sa pérennité dans le temps.

Le montant total des travaux est estimé à 21652 euros HT selon les devis que nous avons fait réaliser par une entreprise de charpente et couverture

Le détail du financement des travaux est exposé dans le plan de financement prévisionnel en annexe de la présente délibération :

Entendu l'exposé ci-dessus, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux tel qu'il est détaillé en annexe,
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes demandes de subventions nécessaires au financement de ce projet et à signer tout document relatif à cette affaire.

Plan de financement réfection toitures bâtiments communaux

Collectivité : Commune de Lignan de Bordeaux				
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : travaux de réfection de toitures de bâtiments communaux				
Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre		A proratiser le cas échéant		
Études complémentaires / frais annexes		A proratiser le cas échéant		
Sous-total MOE/Études		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)		A détailler le cas échéant		
Réfection toiture musée	JMP Charpente couverture Zinguerie	14 796,40 €		
Réfection toiture abribus	JMP Charpente couverture Zinguerie	3 067,30 €		
Réfection toiture services	JMP Charpente couverture Zinguerie	3 788,60 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		21 652,30 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		21 652,30 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR/DSIL			7 578,31 €	35,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
Sous-total aides publiques		Taux de financement public		7 578,31 €
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		14 074,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			14 074,00 €	65,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			21 652,30 €	
Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.				

TRANSFERT SOLDE DES CRÉDITS ALLOUÉS POUR LE PROJET NEFLE A LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Le ministère de l'Éducation Nationale a lancé un appel à projet baptisé « Notre École Faisons La Ensemble », destiné à financer des projets pédagogiques visant à améliorer le bien-être et la réussite des élèves tout en réduisant les inégalités.

Le projet de l'école de Lignan de Bordeaux, porté par l'équipe pédagogique de Lignan de Bordeaux a été retenu et bénéficie à ce titre de crédits alloués à cet appel à projet.

Ce projet baptisé « Mon école, mon musée » recouvre plusieurs dimensions :

- la réalisation d'une œuvre en mosaïque qui sera insérée sur le mur du restaurant scolaire,
- L'exposition d'œuvres réalisés par les enfants de l'école,
- des visites de lieux culturels.

Le ministère de l'Éducation Nationale a attribué un crédit d'un montant de 9868.86 euros pour ce projet qu'il finance intégralement.

Afin de faciliter la gestion de la Trésorerie, une convention de financement a été signée entre la commune de Lignan de Bordeaux et le ministère de l'Éducation Nationale : ainsi la commune avance les frais liés à la réalisation du projet et se fait rembourser ces derniers dans la limite du montant alloué.

A ce jour, le solde de crédit disponible pour le projet est de 479.76 euros comme le montre le détail des dépenses listées dans le tableau ci-dessous :

Date engagement	Description	Référence	Montant TTC
mai-2023	Mosaïste-création/animation/réalisation	devis de mai 2023	3 862,00 €
23/11/2023	Aquitaine Cars transport 19/12/2023	Devis 38613	660,00 €
23/11/2023	Aquitaine Cars transport 02/04/2024	Devis 38614	1 200,00 €
28/11/2023	Savoir plus - fournitures	commande WEB2946236	2 173,20 €
28/11/2023	Savoir plus - fournitures	commande WEB2946237	356,02 €
28/11/2023	Savoir plus - fournitures	commande WEB2946238	591,11 €
29/11/2023	Librairie Laïque - fournitures	commande 400123962	150,78 €
30/11/2023	Abi Majuscules - fournitures	Facture 230009816	395,99 €
		TOTAL	9 389,10 €
		Crédit restant	479,76 €

Ce solde de crédit s'avère insuffisant pour payer le transport en car des enfants de l'école qui doivent effectuer une visite supplémentaire au Bassin des Lumières, liée au projet.

En effet le montant du transport en car pour cette sortie scolaire s'élève à 546 euros.

La coopérative scolaire de l'école de Lignan de Bordeaux propose de prendre en charge la différence entre le solde restant du projet NEFLE et le montant du devis pour le transport.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser à la coopérative scolaire le solde des crédits restants alloués au projet NEFLE pour que celle-ci règle directement la facture à l'entreprise de transport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **Décide** de verser à la coopérative scolaire le solde des crédits restants alloués au projet NEFLE pour que celle-ci règle directement la facture à l'entreprise de transport.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EXTÉRIEURS DE PROXIMITÉ

La commune de Lignan de Bordeaux souhaite s'inscrire dans l'élan initié par notre communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers, labellisée Terre de jeux 2024, en favorisant l'accès aux activités physiques et sportives pour les Lignanais et plus largement pour les habitants du territoire qui fréquente la piste cyclable Roger Lapébie.

Aussi, en plus du gymnase, du terrain de tennis, et de la salle polyvalente existants qui sont déjà utilisés par les associations sportives communales et intercommunales pour la pratique de nombreuses activités

sportives (tennis, badminton, basket-ball, gymnastique, danse, yoga, et cirque), la commune souhaite développer des équipements sportifs de proximité principalement en accès libre afin de permettre :

- aux enfants de l'école de bénéficier d'un espace aménagé en plein air pour la pratique d'activités physiques et sportives en complément de l'aire de jeux déjà existante.
- aux associations de disposer d'un espace complémentaire pour compléter leurs pratiques notamment en ce qui concerne la préparation physique,
- aux personnes qui recherchent une pratique libre et/ou qui ne souhaitent pas pratiquer dans un cadre associatif par manque de temps, de créneaux horaires adaptés, ou simplement par choix, de faire de l'exercice physique à proximité immédiate de leur domicile ou de leur lieu de promenade (piste Roger Lapébie très fréquentée par les promeneurs et pratiquants de la course à pied).

Après concertation, la municipalité a souhaité articuler le projet autour de deux pôles complémentaires : un parcours de santé dont les différents agrès sont répartis dans un espace naturel et boisé en bordure de la piste cyclable Roger Lapébie et une aire de fitness extérieure avec différents modules.

Ce projet s'articule autour de la piste Roger Lapébie, et complète l'offre d'équipement de l'aire de jeux pour enfant existante.

Le coût total prévisionnel du projet est de 61452 euros HT. L'Agence Nationale du Sport est susceptible dans le cadre, l'axe 1 de son plan 5000 équipements, de subventionner jusqu'à 80 % du montant du projet.

Le plan de financement prévisionnel du projet est joint à la présente délibération.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Approuve** le projet d'installation d'équipements sportifs de proximité,
- **Sollicite** une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la réalisation de ce projet,
- **Approuve** le plan de financement de l'opération annexé à la présente délibération,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Collectivité : Commune de Lignan de Bordeaux			
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Implantation équipements sportifs de proximité			
Coût estimatif de l'opération			
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)	
Maîtrise d'œuvre			
Études complémentaires / frais annexes			
Sous-total MOE/Études		0,00 €	
Travaux ou acquisitions			
Aménagement aire de fitness	Devis prévisionnel (S.A.S Kompan)	41 673,39 €	
Aménagement parcours de santé	Devis prévisionnel (S.A.S Kompan)	19 779,05 €	
Sous-total travaux ou acquisitions		61 452,44 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		61 452,44 €	
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	à préciser le cas échéant	Montant (HT)	Taux
Fonds européens			0,00%
Agence Nationale du Sport		49 161,95 €	80,00%
DETR/DSIL			0,00%
Autres aide État			0,00%
Conseil régional			0,00%
Conseil départemental			0,00%
EPCI			0,00%
Autre collectivité			0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public	49 161,95 €	80,00%
Autres aides non publiques			
à préciser			
Sous-total autres aides non publiques		0,00 €	
Part de la collectivité			
	Fonds propres	12 290,49 €	
	Emprunt		
	Crédit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet		
	Participation du maître d'ouvrage	12 290,49 €	20,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		61 452,44 €	

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FESTI'LIGNAN

Madame CHRISTMANN, Monsieur BUISSERET et Monsieur BERTOLINI se retirent de la salle, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

Monsieur Chauvineau Maire-Adjoint informe le conseil municipal que suite à la disparition de l'association Culture en vrac, une nouvelle association Festi'Lignan a été créé en janvier 2024, celle-ci organisera et proposera diverses animations sur la commune, notamment la fête du village avec toutes ses animations.

Pour la création de cette nouvelle association, le conseil municipal souhaite attribuer une subvention exceptionnelle pour aider au fonctionnement dans la phase de lancement de l'association.

Entendu ce qui précède, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 800 euros à l'association Festi'Lignan pour l'année 2024.

REMBOURSEMENT AVANCE DES FRAIS ENGAGES PAR MME CHRISTMANN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame CHRISTMANN a effectué l'achat de flyers pour le salon du livre et qu'elle a avancé la somme par carte bancaire le montant s'élève à la somme de 101.91 € (ci-joint justificatifs).

Il convient donc de rembourser les frais engagés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **accepte** de rembourser la somme suivante par virement administratif à Madame CHRISTMANN Anne-Sylvie d'un montant de 101.91 €